



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

29 mars 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, tenue au Centre récréatif de L'Étang-du-Nord, à compter de 12 h le 29 mars 2016, sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Hubert Poirier, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

R1603-624

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 12 h par le maire Jonathan Lapierre.

R1603-625

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Léon Déraspe, appuyée par M. Germain Leblanc, il est résolu à l'unanimité

d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
- 3.1 Réglementation municipale
- 3.1.1. Avis de motion – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations relatives à la rénovation des immeubles municipaux ainsi qu'à l'achat d'équipements et un emprunt de 1 500 000 \$
9. Période de questions
10. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

29 mars 2016

N° de résolution
ou annotation

SERVICES MUNICIPAUX

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

R1603-626

Avis de motion – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations relatives à la rénovation des immeubles municipaux ainsi qu'à l'achat d'équipements et un emprunt de 1 500 000 \$

Le conseiller M. Léon Déraspe donne l'avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations relatives à la rénovation des immeubles municipaux ainsi qu'à l'acquisition d'équipements et un emprunt de 1 500 000 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

R1603-627

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Richard Leblanc, appuyée par M. Gaétan Richard, il est résolu à l'unanimité

de lever la séance à 12 h 10.

Jonathan Lapierre, maire

Jean-Yves Lebreux, greffier